



## véhicule GPL non conforme

Par **Dylan73**, le **07/05/2025** à **15:58**

Bonjour , j'ai acheté il y a 2 ans un véhicule équipé gpl ,le controle technique devant être effectué de nouveau , le controleur fait immobiliser le véhicule attestant que le réservoir gpl n'est plus conforme depuis de nombreuses années , le précédent controleur que j'ai contacté reconnait sa responsabilité et son erreur mais refuse d'endosser seul cette erreur attestant que l'ancien propriétaire est également responsable ; ma question étant que je ne vois pas en quoi le propriétaire était responsable de la non conformité de son véhicule au moment de la vente , des spécialistes agréés sont logiquement payés pour justement attesté de cette conformité ...!. Merci pour vos réponses.